



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2025

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARGENTEUIL MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 10 décembre 2025 à 19 h 00, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

monsieur le conseiller Yvon Arnold, monsieur le conseiller Francis Léger, madame la conseillère Diane Bélair, monsieur le conseiller Stéphane Goulet, madame la conseillère Julie Léveillé, madame la conseillère Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

1. *Ouverture de la séance*

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2025-12-322

2. *Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour*

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ,c.C-27.1) ;

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 00

1. *Ouverture de la séance extraordinaire*

2. *Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour*

3. *Affaires diverses*

3.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal d'immobilisations

3.2 Adoption du Règlement 2025-03 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2026

4. *Période de questions*

5. *Levée de la séance*

ADOPTÉE.

0261



No de résolution
ou annotation

2025-12-323

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2025

3. Affaires diverses

3.1 **Adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal d'immobilisations**

Considérant la présentation du budget de la Municipalité de Mille-Isles pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 faites par monsieur Howard Sauvé, maire ;

Considérant que pour assumer ces dépenses, la Municipalité perçoit divers revenus autres que les taxes et compensations pour services municipaux, dont le montant s'élève à 1 122 906 \$;

Considérant que pour combler la différence entre les dépenses, les revenus et les affectations, il est requis une somme de 3 147 387 \$;

Considérant qu'il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget ;

Considérant que la Municipalité imposera, par le Règlement 2025-03, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Stéphane Goulet
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2026 au montant de 4 270 293 \$.

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

ADOPTÉE.

2025-12-324

3.2 **Adoption du Règlement numéro 2025-03 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2026**

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du mercredi 3 décembre 2025 par monsieur le conseiller Stéphane Goulet et qu'un projet de règlement concernant le budget et la taxation a été déposé ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) ;

Considérant que les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant que le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2025

D'ADOPTER le Règlement 2025-03 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2026.

ADOPTÉE.

4. *Période de questions*

Les personnes adressent leurs questions au président de la séance.

2025-12-325

5. *Levée de la séance*

À 19h19, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

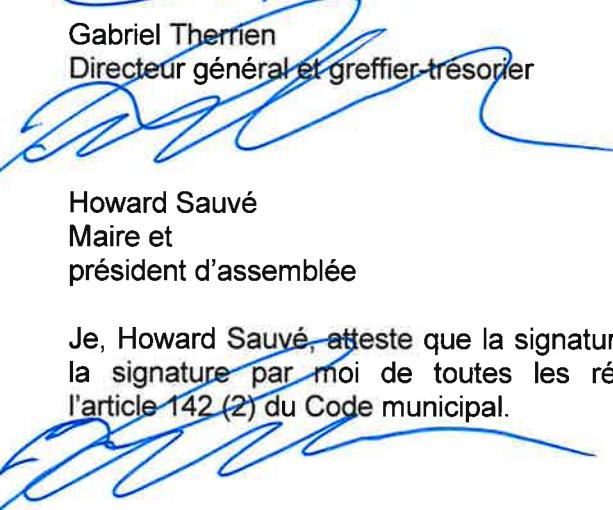
DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.


Gabriel Therrien
Directeur général et greffier-trésorier


Howard Sauvé
Maire et
président d'assemblée


Gabriel Therrien
Directeur général et
greffier-trésorier


Howard Sauvé
Maire et président d'assemblée



No de résolution
ou annotation

A large, fluid blue ink mark starts near the bottom left corner and curves upwards and to the right. It has several loops and a small circle near the bottom left. At the top right, it forms a large, open loop that tapers off.